



Rapport de l'Observatoire Social Tunisien

Mai 2016

Le mois de Mai 2016 a connu une multitude de mouvements de protestations aussi bien individuelles que collectives. Nous avons enregistré les protestations collectives suite à l'Edition du rapport annuel 2015 de l'Organisation Tunisienne de Lutte contre la Torture pour la journée nationale pour la lutte contre la torture.

Nombreuses sont les voix qui se sont élevées, à travers les médias, pour dénoncer les pratiques dans les centres de détention et pénitentiaires, puisque plusieurs violations juridiques et humanitaires ont été enregistrés à travers des témoignages sur l'absence de constatation des traces de torture et violences lors de la présentation du détenu devant le procureur général ainsi que l'absence d'un niveau minimal d'hygiène des lieux et alimentaire ou l'absence de soin décent sachant que l'Organisation Tunisienne de Lutte contre la Torture a enregistré environ 15 décès suspects dans les centres de détention et pénitentiaires durant l'année 2015.

Il est important de souligner le risque de retour des pratiques et dépassements violents, que la Tunisie d'après 2011 tente, par tous les moyens, de déraciner, tant sous leurs formes physiques, psychologiques, symboliques que verbales enregistrés aussi bien dans les postes de police, les centres de détention, les centres pénitentiaires, lors des décentes ou dans les véhicules de sécurité.

Ces pratiques renvoyant, sans aucun doute, à celles de l'ancien régime avec autant de victimes tout âge, genre et motifs d'arrestation confondus sans oublier le mauvais traitement et la violence non justifiée face à certains mouvements de protestation, manifestations et marches pacifiques.

Dans ce même cadre, l'enlèvement et le meurtre d'un enfant a été l'évènement douloureux qui a secoué l'opinion publique, durant le mois de Mai 2015, de par sa médiatisation



et le mode de traitement de l'information par les médias que par les mouvements de protestations, lors de la procession et enterrement de la victime, dénonçant les actes de violences sur les enfants ainsi que l'appel à la peine de mort comme sentence sur l'auteur de l'acte avant même sa mise en examen devant le corps magistral.

Ces évènements douloureux poussent à reconsidérer la culture de la violence ancrée dans cette société ainsi que les méthodologies et actions correctives éventuelles visant à déraciner cette violence et spécialement celle que subissent les enfants.

Sachant que, de son côté l'U.N.I.C.E.F. a tiré la sonnette d'alarme sur le nombre d'enfants violentés et sur la nécessité de mettre en place des actions de coopération et programmes collectifs entre les différents organismes, institutions et organisations visant à réduire ce phénomène de violence et par là sauver l'enfance de ces pratiques car elle constitue l'avenir de la nation.

Outre la légitimité des protestations et de la médiatisation il est utile de souligner la nécessité de ne pas céder aux réactions impulsives.

De son côté, le rapport annuel 2015 de la Délégation Générale de l'Enfance a rendu public les 8722 avis d'agressions (dont 6933 avis d'agressions infantiles) contre 6096 durant l'année 2014 soit une augmentation de 2626 avis sans compter le chiffre noir de ceux qui n'ont pas été dénoncé pour causes psychologiques, culturelles et sociales et ayant pour théâtre aussi bien, les institutions pénitentiaires et de correction, les espaces de travail, les espaces de loisirs, les institutions de santé, des institutions sécuritaires, les établissements éducatifs et d'enseignements et de manière spéciale le domicile familiale.

Dans la même logique, la fin de la saison sportive connaît une vague de violence dans les différents espaces sportifs ainsi que différentes parties prenantes.

Les actes de violence ont dépassé leur cadre classique, à savoir les gradins et à la sortie des manifestations entre supporters pour être parmi les joueurs et le staff des équipes ce qui a engendré des dégâts importants parmi certains.

La violence sportive a été, également, le lot de l'année 2014 à la même période puisqu'elle concerne la fin des compétitions sportives des sports collectifs ; et ce en dépit des précautions sécuritaires mis en place comme les huis clos et les présences limitées.



Les conflits internes aux clubs, entre les clubs, avec les fédérations et les instances de tutelle sont non loin de rappeler la crise que vit le système éducatif et d'enseignement ainsi que nombreux espaces de loisirs qui sont devenus des espaces de production de violence exactement comme la transformation des espaces éducatifs en incubateurs de violence.

L'Observatoire Social Tunisien a relevé plusieurs mouvements de protestation relatifs à la généralisation des municipalités, au découpage administratif des gouvernorats ainsi qu'aux prochaines élections municipales de 2017.

Ces découpages ont été l'occasion de plusieurs conflits politiques et une occasion pour les citoyens, de revendiquer les plans de développements régionaux et ce dans un cadre de gouvernance locale à travers la décentralisation qui sont les fondements de base d'une démocratie participative et implicative prévue par la constitution.

L'essentiel des revendications enregistrées lors des mouvements de protestations qu'a connu le mois de Mai 2015 avait une relation avec le développement régional, l'emploi, le développement des infrastructures et la sécurité qui continuent à occuper la place centrale compte tenu de l'absence d'implication des instances étatiques dans ce chemin ainsi que dans un processus de gouvernance participative et implicative sans oublier l'obsolescence des moyens et services administratifs en dépit des promesses électorales et gouvernementales des différents gouvernements depuis 2011.

Promesses non tenues autour de l'emploi et le développement qui continuent à être le centre des protestations et de la gronde citoyenne qui ne fait que grandir et menace d'imploser à tout moment.

Les mouvements de sit-in continuent, depuis plusieurs mois, dans les sièges des gouvernorats, des délégations ou devant plusieurs ministères dans leur état des choses face à une régression relative de la couverture et l'intérêt des médias et à l'indifférence des instances étatiques ce qui a poussé certains sit-ineurs à une tentative de suicide collectif dans le but d'attirer l'attention et obliger les instances à trouver des solutions durables, possibles et effectives.

Les mouvements de protestation des ouvriers de chantiers continuent, également, sur leur lancée dans plusieurs régions et gouvernorats.



En dépit des évolutions dans le temps de ces problématiques, les solutions durables et effectives tardent à venir ce qui pourrait présager une évolution en nombre et en nature des mouvements de protestation liés à leurs revendications.

Les intempéries qu'a connu le mois de Mai 2015 entre tempêtes de sable et pluies diluviennes, ont été à l'origine de dégâts dans les récoltes et les maisons dans plusieurs régions et gouvernorats ce qui a poussé certains citoyens et agriculteurs à initier des mouvements afin de revendiquer des aides et indemnités étatiques.

Le retour de la statue équestre du leader défunt Habib Bourguiba dans la rue du même nom a été l'occasion d'un nombre important de manifestations aussi bien dans les médias, dans les réseaux sociaux que dans les rues de la capitale portant sur l'utilité de cet acte dans la réconciliation avec la mémoire collective, la confirmation du cheminement politique ou la confirmation de la place de cet ancien dirigeant dans la construction de l'Etat national.

Les motivations peuvent être diverses mais l'évènement en lui-même est de nature symbolique et renvoie, essentiellement, à la fracture et ce dialogue de sourds-muets entre les instances gouvernementales et l'opinion publique dans le processus de prise de décision et l'application de ces décisions.

Le mois de ramadhan de l'année 2014 a été le théâtre de plusieurs manifestations dénonçant l'inflation et la pénurie de certaines denrées alimentaires ainsi que certaines opérations de fraudes sans oublier la peur des actes terroristes éventuels. Cette période n'est pas loin de rappeler la nécessité de prendre en considération ces données afin de mettre en place des actions préventives et de contrôle.

Durant cette même période, de l'année 2014, nous avons relevé plusieurs programmations télévisuelles à connotation violente aussi bien dans les feuilletons que dans les programmes et émissions de loisirs (comme l'émission de caméra cachée).

Cette prolifération de la violence télévisuelle reflète la réalité de la société sujette à une violence croissante et alarmante nécessitant l'intervention et la réduction de ces faits observés dans tous les espaces y compris audiovisuels.

La saison estivale est l'occasion de remettre en question la politique étatique quant aux mesures environnementales et sanitaires instaurées depuis une année pour faire face aux vagues



de chaleur et tout ce qui s'en suit de prolifération de moustiques, insectes, pénurie d'eau et autres désagréments liés à ce phénomène.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

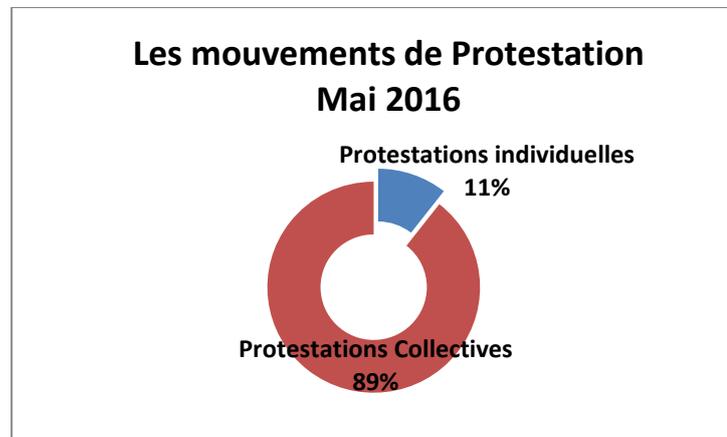
L'Observatoire Social Tunisien a relevé une régression des mouvements de protestation durant le mois de Mai 2016 par rapport au mois d'Avril de la même année. 529 mouvements de protestation ont été enregistrés dont 473 mouvements collectifs, 51 mouvements de suicides et tentatives et 5 mouvements individuels de protestation soit un recul de 25% des mouvements individuels et 48% des mouvements collectifs et donc une régression globale d'environ 46%.

Mois	Mai		Avril		Mars	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	56	10,6%	75	7,6%	43	8,4%
Protestations Collectives	473	89,4%	912	92,4%	468	91,6%
Mouvements de Protestation	529		987		511	

Cette même régression a été enregistrée durant la même période de l'année précédente sauf le recul des manifestations liées au secteur éducatif et l'augmentation de celles concernant le secteur sportif.

Malgré cette régression, certains problèmes persistent dans leur état, comme c'est le cas des mouvements de sit-in dont certains durent depuis le mois de Septembre 2015 (devant le ministère de l'éducation) ou depuis plus de 170 jours ou ceux devant le ministère de la femme, le ministère de l'emploi, ou devant l'A.R.P. hormis les autres sit-ins dans les sièges des gouvernorats et délégations régionales et institutions administratives.

D'autres problématiques comme celles des ouvriers de chantier, la pénurie d'eau potable, les coupures d'électricité, la contrebande, l'emploi, la situation sociale et sanitaire et autres continuent d'être et nécessitent des interventions rapides et effectives.

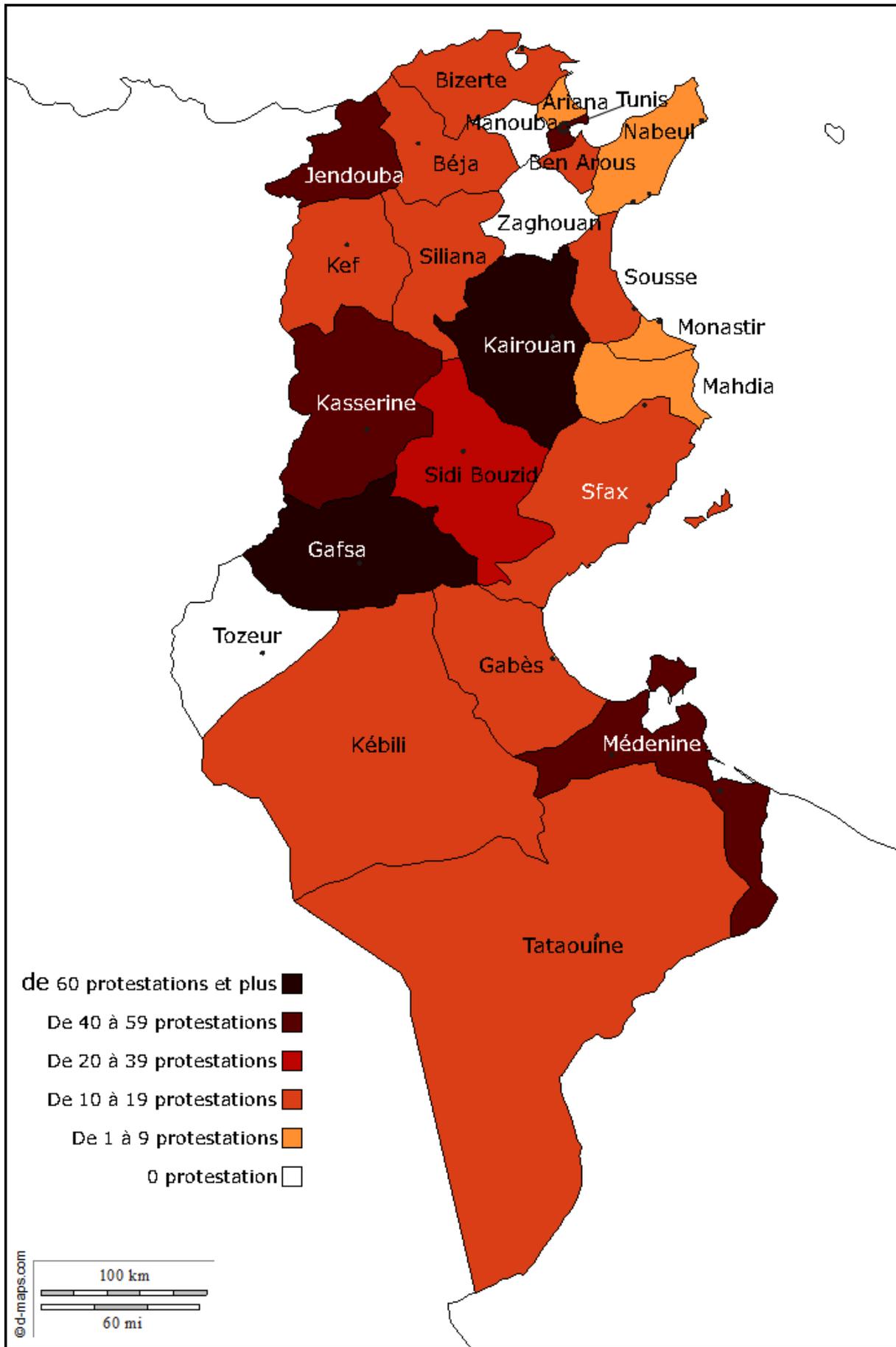


En référence à l'année 2015 nous pouvons déduire que les manifestations citoyennes collectives connaîtront une certaine régression et ce en raison de la venue du mois de Ramadhan, la saison estivale et la séance unique ce qui permettrait aux instances gouvernementales de pouvoir saisir l'occasion afin de mettre en place des actions correctives et effectives quant à ces problèmes.



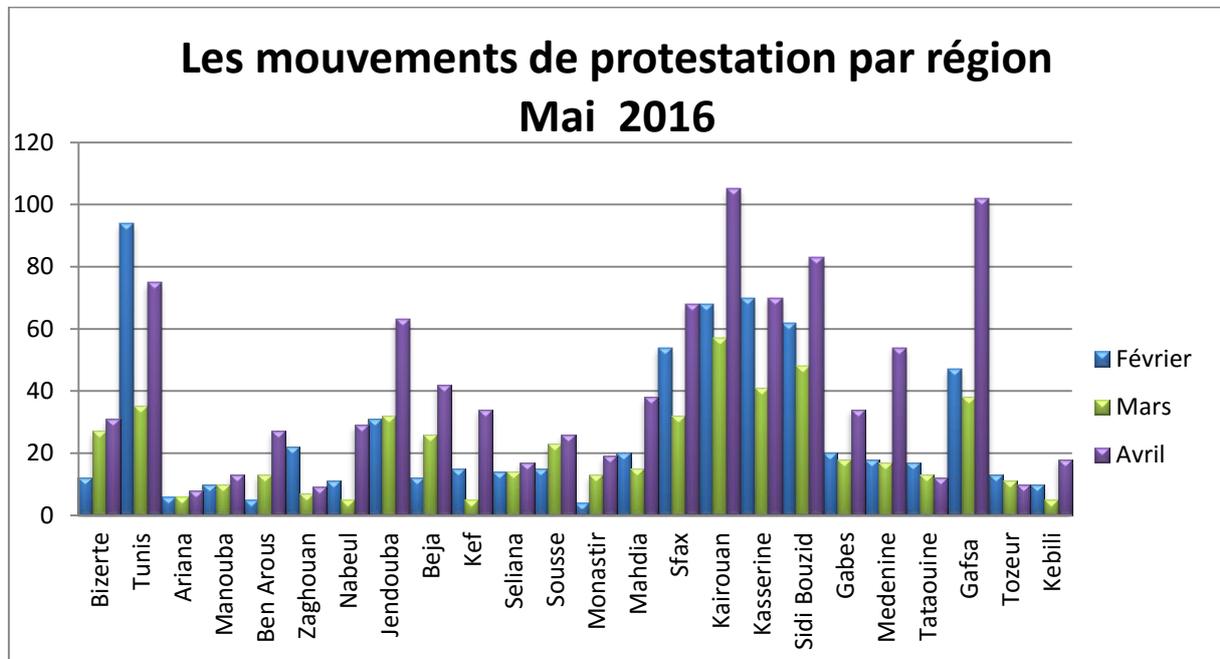
La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

	Mai			Total
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	
Bizerte	0	2	13	15
Tunis	0	3	47	50
Ariana	0	0	1	1
Manouba	0	0	0	0
Ben Arous	0	1	9	10
Zaghouan	0	0	0	0
Nabeul	0	1	8	9
Jendouba	0	1	43	44
Beja	0	7	8	15
Kef	0	1	15	16
Seliana	0	1	14	15
Sousse	0	2	12	14
Monastir	0	1	2	3
Mahdia	0	2	3	5
Sfax	2	1	15	18
Kairouan	0	19	66	85
Kasserine	1	2	39	42
Sidi Bouzid	0	4	35	39
Gabes	1	0	17	18
Medenine	1	2	37	40
Tataouine	0	0	13	13
Gafsa	0	1	59	60
Tozeur	0	0	0	0
Kebili	0	0	17	17
Total	5	51	473	529





En dépit de la régression des mouvements de protestation qu'ont connu tous les gouvernorats, l'architecture régionale persiste dans son état depuis le début de l'année 2016.



La répartition géographique des mouvements de protestation permet de constater les éléments suivants :

- Les gouvernorats de **Kairouan** et **Gafsa** continuent d'être les plus présents dans les mouvements de protestations citoyens ;
- Les gouvernorats de **Tunis**, **Jendouba**, **Kasserine**, **Médenine** et **Sidi Bouzid** ont connu un moindre nombre mais presque équivalent de protestations citoyennes ;
- Les gouvernorats de **Kebilli**, **Sfax**, **Bizerte**, **Beja**, **Kef**, **Sousse**, **Monastir**, **Tataouine**, **Gabes** et **Selinana** ont été presque similaires ;
- Les gouvernorats de **Ben Arous**, **Ariana**, **Nabeul** et **Mahdia** ont connu des manifestations moindres ;
- Les gouvernorats de **Zaghuan**, **Manouba**, et **Tozeur** ont enregistré une accalmie totale aussi bien concernant les mouvements individuels que collectifs.



Il est utile de noter que nous n'avons pas intégré les mouvements de sit-in invités depuis les mois précédents et qui n'ont connu aucune forme d'évolution.

Il est à noter que l'architecture des protestations revêt un caractère, de plus en plus, local et que d'un mois à l'autre une région se démarque par des mouvements de protestation citoyens comme a été le cas de Médenine.

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré un recul dans les actes de suicides et tentatives de suicides durant le mois de Mai 2016 avec 51 cas ce qui serait, probablement, dû au recul des tentatives de suicides collectifs par rapport au mois d'Avril avec 75 cas.

Il est utile de noter que si les tentatives de suicides ont connu un recul certain, les actes de suicide ont connu une certaine augmentation

Mois	Mai		Avril	
		%		%
Nature des Mouvements		%		%
suicides et tentatives de suicide	51	91%	75	100%
autres mouvements de protestations	5	9%	0	0%
Protestations individuelles	56		75	

Les mouvements individuels de protestation :

5 actes individuels de protestation ont été observés :

- dans le gouvernorat de Gabes, l'agent de sécurité originaire de Gafsa, Walid Tabbabi a entamé une grève de la faim au poste de garde maritime au port de Gabes, son lieu de travail et ce en protestation contre le refus de sa mutation sachant qu'il souffre d'une maladie chronique ;



- A Kasserine, le citoyen Mohamed Ezzine Fakraoui marié et père de 3 enfants a menacé de se suicider ou vendre ses enfants s'il n'obtient pas d'assistance pour trouver un travail ;

- A Médenine, l'instituteur Noureddine EL Aref s'indigne contre le manque d'encadrement et prise en charge psychologique des enfants par les instances étatiques suite à l'attaque terroriste à Ben Guerdane ;

- A Sfax, L'employé au tribunal de Sakiet Ezzit, Rim Ben Othman a protesté contre sa mutation qu'elle considère comme une conséquence à un statut de critique général qu'elle a publié sur les réseaux sociaux ;

- A Sfax, Salem Gharess, le père d'un jeune disparu en Libye depuis le 10 février 2016 appelle les autorités à intervenir auprès des autorités libyennes.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les cas de suicides et tentatives se sont repartis, par genre et tranches d'âge, comme suit :

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	3	5	17	3	4	3	35
Feminin	6	5	2	1	2	0	16
Total	9	10	19	4	6	3	51
%	18%	20%	37%	8%	12%	6%	

Il est utile de noter que le tiers des cas sont du genre féminin contre 2/3 du genre masculin.

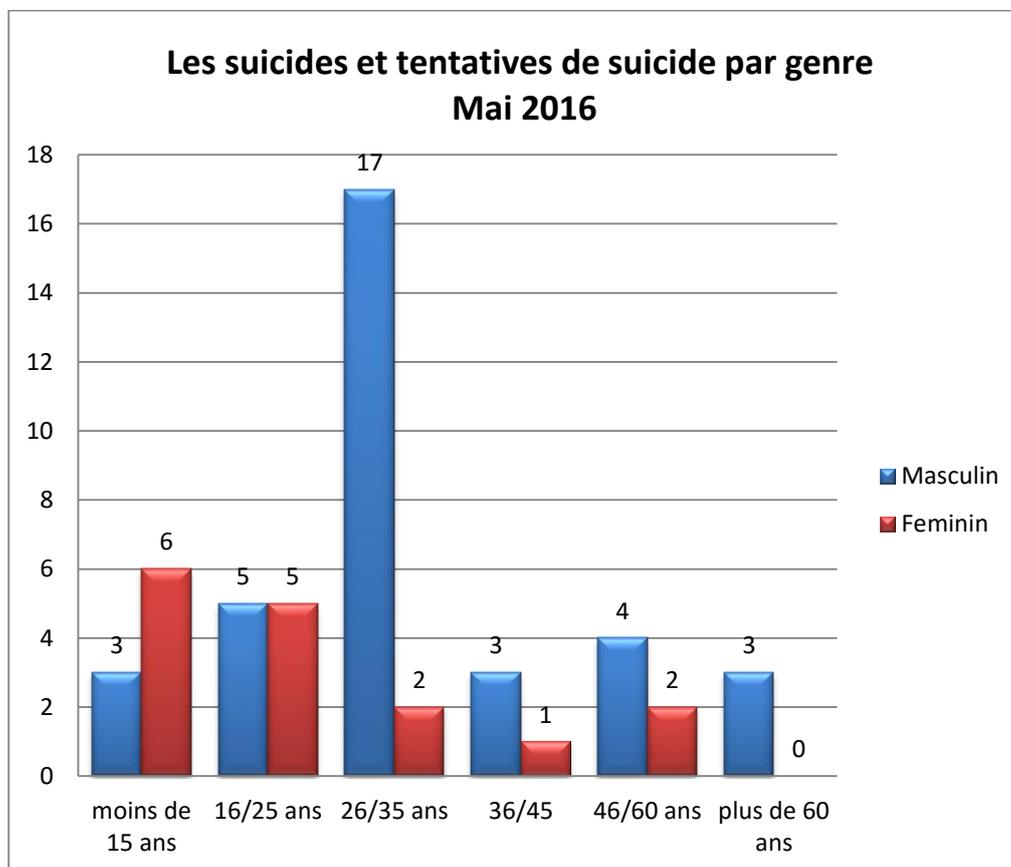
Les enfants de moins de 15 ans continuent à connaître plus de suicides féminins (2/3) que de masculins (1/3). Sachant plusieurs cas de tentatives de suicides de cette tranche d'âge n'ont pas été rendu publique.

La tranche d'âge située entre 26 et 35 ans continue à enregistrer les plus d'actes de suicides et tentatives.

3 actes de suicides d'hommes âgés ont été relevés.



Les autres tranches d'âge continuent à observer la même architecture des actes de suicides et tentatives que les mois précédents.



L'Observatoire Social Tunisien a remarqué la multiplication des rencontres traitant du suicide à côté d'une grande campagne de discréditation des chiffres et rapports publiés par notre organisme sans donner de rapport ou chiffre officiels ainsi que la discréditation de la médiatisation et du traitement du sujet par les médias qui ont été qualifiés de non professionnels.

Par ailleurs la **Délégation Générale à la Protection de l'Enfance** a déclaré, dans son rapport annuel 2015, 184 tentatives de suicide durant l'année 2015.

	Féminin	Masculin	Total
Bizerte	17	1	18
Tunis	8	6	14
Ariana	3	1	4
Manouba	8	1	9



Ben Arous	12	2	14
Zaghuan	11	2	13
Nabeul	14	1	15
Jendouba	2	0	2
Beja	15	3	18
Kef	8	4	12
Seliana	2	0	2
Sousse	4	4	8
Monastir	3	1	4
Mahdia	1	1	2
Sfax	22	12	34
Kairouan	1	1	2
Kasserine	2	0	2
Sidi Bouzid	2	3	5
Gabes	0	0	0
Medenine	0	0	0
Tataouine	0	0	0
Gafsa	5	0	5
Tozeur	1	0	1
Kebili	0	0	0
Total	141	43	184

Il en ressort que :

- Ce rapport ne cite pas les actes de suicides commis ;
- 76.6% des tentatives observées sont du genre féminin ;
- Le gouvernorat de **Sfax** a connu le plus grand nombre de tentatives (18.5%) avec les gouvernorats de **Bizerte** et **Béja** ;
- Les gouvernorats de **Kébili**, **Gabes**, **Médenine** et **Tataouine** n'ont enregistré aucune tentative.

Suite à l'analyse de ces données nous avons constaté une similitude des architectures entre les rapports de l'**Observatoire Social Tunisien** et le rapport annuel de la **Délégation Générale à la Protection de l'Enfance** concernant les tentatives de suicides de cette tranche d'âge. La différence n'est qu'au niveau des chiffres



La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

	Mai	Avril
Bizerte	2	3
Tunis	3	4
Ariana	0	1
Manouba	0	3
Ben Arous	1	12
Zaghouan	0	0
Nabeul	1	8
Jendouba	1	1
Beja	7	0
Kef	1	2
Séliana	1	1
Sousse	2	2
Monastir	1	0
Mahdia	2	3
Sfax	1	1
Kairouan	19	10
Kasserine	2	3
Sidi Bouzid	4	2
Gabes	0	1
Médenine	2	0
Tataouine	0	0
Gafsa	1	18
Tozeur	0	0
Kébili	0	0
Total	51	75

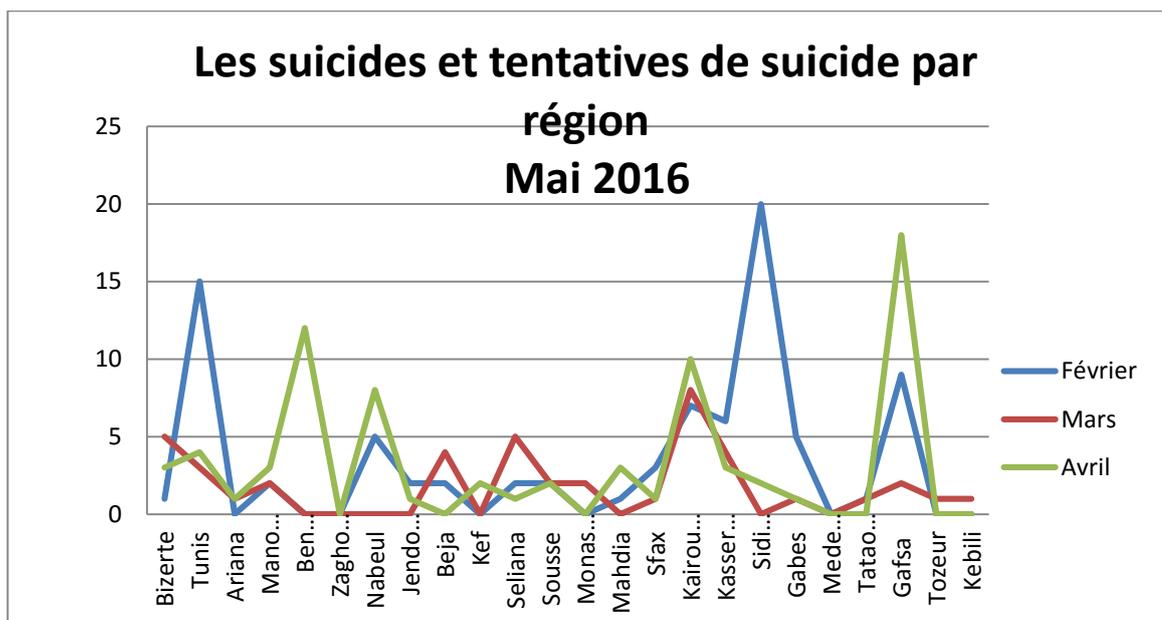
Hormis les gouvernorats qui ont connu précédemment des tentatives de suicide collectif, à savoir, Gafsa et Ben Arous la cartographie des suicides et tentatives de suicide par région demeure la même.



Les gouvernorats de **Kébili**, **Tozeur**, **Tataouine** et **Zaghouan** ne connaissent pratiquement pas de mouvements de suicide et tentatives, donnée confirmée par le rapport 2015 de l'Observatoire Social Tunisien

Le gouvernorat de **Kairouan** continue à connaître le plus d'actes de suicides et tentatives.

Il n'y a pas eu de variation notable pour la plupart des gouvernorats, les seuls à noter sont les gouvernorats de **Nabeul** avec une diminution de 7 actes par rapport au mois d'Avril 2016 et le gouvernorat de **Beja** qui n'a enregistré aucun cas, durant Avril 2016, et 7 actes durant le mois de Mai de ladite année.



Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Mai 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
 - o Par pendaison :



- Une jeune fille de 16 ans dans la délégation de Joumine, qui a annoncé au paravent son intention de se suicider suite à la détérioration de ses résultats scolaires.
- Par précipitation :
 - Une adolescente de 22 ans sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Tunis** :
 - Par immolation :
 - Un jeune de 31 ans dans la région de Hay Hlél sans raisons connues, sachant que son frère avec un groupe de ses amis ont mis le feu dans la boutique de pièces détachées et son propriétaire qui a vendu l'essence au décédé ce qui avait déclenché des confrontations avec la police.
 - Par précipitation devant le train :
 - Un adulte à la Goulette sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Ben Arous** :
 - Par immolation :
 - Un jeune dans la trentaine s'est suicidé suite à un conflit familial
- Le gouvernorat de **Nabel** :
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Un mari a tué sa femme avec un fusil de chasse suite à un conflit familial et tente de se suicider à l'aide de produits chimiques.
- Le gouvernorat de **Béja** :
 - Par immolation :
 - Une femme de 46 ans a tenté de se suicider suite à un conflit familial et a été hospitalisé dans la capitale ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Un groupe de jeunes filles de moins de 15 ans ont tenté à se suicidé dans la région de Gbolat pour des raisons émotionnelles ;
- Le gouvernorat de **Jandouba** :



- Par immolation :
 - Un adulte a tenté de se suicider devant le bureau des relations avec le citoyen à Jendouba pour demander de l'aide après avoir perdu son logement suite à un glissement de terrain dans la région de Hlima délégation de Férnéna ;
- Le gouvernorat de **Kef** :
 - Par immolation :
 - Suicide d'un trentenaire dans la région de Bouzayéne sans raisons connues ;
- Le gouvernorat de **Séliana** :
 - Par précipitation :
 - Suicide d'un enfant de 15 ans dans la délégation de Makther sans raisons connues ;
- Le gouvernorat de **Sousse** :
 - Par pendaison :
 - Un jeune de 35 ans dans la région de Galaa sans raisons connues ;
 - Par électrocution :
 - Suicide d'un jeune dans la région de Awled Bellil, délégation de Nfitha, marié et père de deux enfants suite à un conflit familial ;
- Le gouvernorat de **Monastir** :
 - Par Immolation :
 - Jeune femme mariée de 34 ans dans la région de Zarmdine suite à un conflit familial ;
- Le gouvernorat de **Mahdia** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un enfant de 14 ans dans la région de Gthabnia dans la délégation de Ksour Essef, et d'après les informations présentées par sa famille, l'enfant travaillait comme pêcheur après avoir quitté l'école et avait tenté de se suicider trois fois auparavant ;
 - Suicide du père de ce même enfant qu'on vient de citer après 28 jours suite à sa présence dans un programme télévisé où il a parlé de ses



difficultés financières et familiales et après les accusations présentées par un responsable régional le père s'est suicidé ;

- Le gouvernorat de **Sfax** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un agent pénitentiaire âgé de 28 ans sans raisons connues, ses collègues, qui l'ont retrouvé, ont relevé les autorités responsables pour donner l'ordre de faire une enquête ;
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
 - Par Immolation :
 - Un jeune de 28 ans dans la délégation de Chrarda, diplômé et chômeur a été arrêté en rentrant de Tripoli avec une voiture remplie de marchandise de contrebande et comme réaction, il a tenté de s'immoler ;
 - Suicide d'un enfant de 14 ans suite à un conflit familial sachant qu'il habite avec ses frères, son père travaille à Nabeul et sa mère est morte ;
 - Suicide d'un jeune âgé de 26 ans suite à un conflit familial ;
 - Tentative de suicide d'un jeune mécanicien à l'hôpital régional Ibn Ejazar au Kairouan pour dénoncer la non-régularisation de sa situation professionnelle ;
 - Tentative de suicide d'un enfant de 16ans dans la région de Chchartia dans la délégation de Bouhajla, en buvant une partie de l'essence qu'il avait avec lui et en versant l'autre partie sur son corps, suite à un conflit familial ;
 - Par pendaison :
 - Suicide d'une jeune fille de 18 ans à Sbikha sans raisons connues ;
 - Un trentenaire dans la délégation de Hajeb Layoun il semble qu'il souffre de troubles mentaux ;
 - Suicide d'un vieux de 64 ans dans la délégation de Sbikha sans raisons connues ;
 - Suicide d'un jeune de 26 ans dans la région de Thwéwda dans la délégation de El Alaa sur son chemin de retour à la maison ;



- Suicide d'un jeune âgé de 31 ans sans raisons connues ;
- Menace de suicide collectif d'une famille de six personnes dans la délégation de Sbikha suite à des conflits avec la S. T.E.G ;
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
 - Par pendaison :
 - Tentative de suicide d'un jeune suite à sa participation dans un programme télévisé où il a avoué qu'il consommait de la drogue et qu'il a utilisé son poste professionnel au Commissariat Régional pour la Protection de l'Enfance pour escroquer ;
- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
 - Par précipitation :
 - Suicide d'un jeune dans l'hôpital régional sans raisons connues ;
 - Suicide d'une jeune dans le même hôpital aussi sans raisons connues ;
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un jeune de 20 ans suite à un conflit familial ;
 - Suicide d'une mère de quatre enfants, âgée de 45ans dans la région de Awléd Mohamed dans la délégation de Souk Lahad suite à un conflit familial ;
- Le gouvernorat de **Médenine** :
 - Le suicide par pendaison d'un adulte dans la région de Houmet Essouk suite à un conflit familial ;
 - Le suicide d'un vieux français âgé de 80 ans sur l'île de Djerba avec un fusil de chasse marine suite à un conflit avec sa femme, sachant qu'il a tenté de se suicider il y a deux ans ;
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
 - Le suicide par pendaison d'un jeune chômeur.



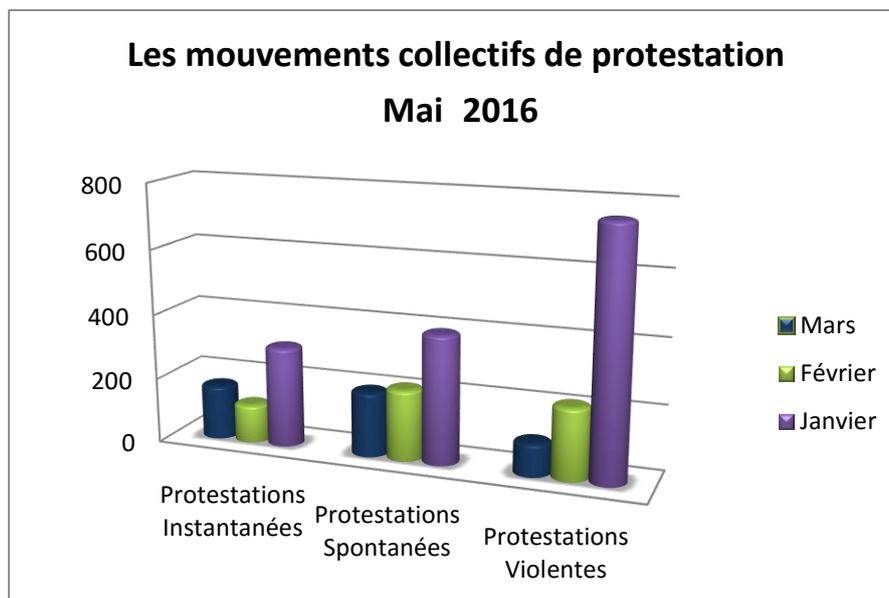
Les mouvements de protestations collectifs :

Le mois de Mai 2016 a enregistré 473 mouvements collectifs de protestation ce qui constitue une baisse d'environ 48 % par rapport au mois d'Avril 2016. Soit une baisse de 39% des protestations instantanées, de 43% des protestations spontanées et 64% des protestations violentes.

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

	Mai	Avril	Mars
Protestations Instantanées	172	282	168
Protestations Spontanées	199	347	199
Protestations Violentes	102	283	101
Total	473	912	468

Les protestations collectives enregistrées, durant ce mois de Mai, ont gardé la même architecture avec la prédominance des mouvements spontanés, à hauteur de 42% des mouvements constatés contre 36% de protestations à caractère instantané et 22% de protestations à caractère violent.

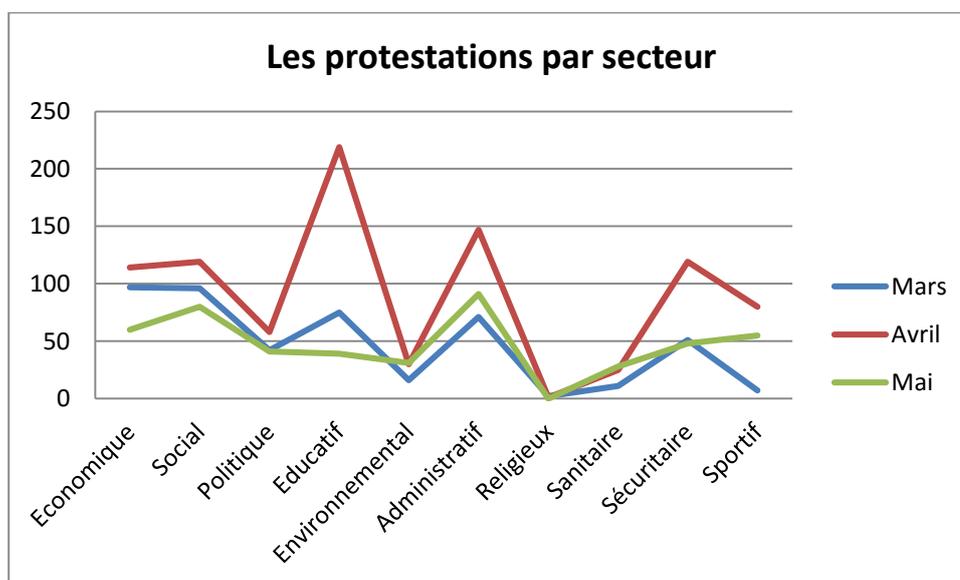




La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Mai	Avril	Mars
Economique	60	114	97
Social	80	119	96
Politique	41	58	42
Educatif	39	219	75
Environnemental	31	30	16
Administratif	91	147	71
Religieux	0	1	2
Sanitaire	28	25	11
Sécuritaire	48	119	51
Sportif	55	80	7
Total	473	912	468

L'Observatoire Social Tunisien a relevé 473 mouvements de protestation collective durant le mois de Mai 2016 ; 19 % ont concerné le secteur institutionnel et administratif, 16% ont concerné des revendications sociales, 12% pour des raisons économiques et 11% ont concerné le secteur sportif.





Les mouvements collectifs concernant le secteur éducatif ont connu une régression remarquable par rapport au mois précédents.

Les revendications politiques connaissent une fréquence limitée dans l'architecture des mouvements de protestation collective.

Il est, par ailleurs, utile de noter que ce secteur connaît une certaine absence des acteurs sur terrain et que les moyens essentiels d'exprimer la protestation est devenu médiatique.

Le secteur de la santé a enregistré, de son côté, une légère recrudescence des mouvements de protestation ; tandis qu'une constance a été constaté concernant le secteur environnemental et une absence totale concernant le secteur religieux.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Mai				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	21	25	13	59	12%
Social	29	33	18	80	17%
Politique	15	18	8	41	9%
Educatif	14	14	10	38	8%
Environnemental	16	12	3	31	7%
Administratif	31	41	21	93	20%
Religieux	0	0	0	0	0%
Sanitaire	11	14	3	28	6%
Sécuritaire	18	19	11	48	10%
Sportif	17	23	15	55	12%
Total	172	199	102	473	

Les revendications administratives, institutionnelles et socio-économiques ont été les plus fréquentes dans les mouvements de protestation **instantanée**.

Ils étaient, essentiellement, liés à des préoccupations contextuelles tels que les problèmes de coupure d'eau ou d'électricité.

Les mêmes évolutions et architectures ont été observées concernant les mouvements collectifs **spontanés** puisque les plus grandes revendications s'adressaient aux institutions, en

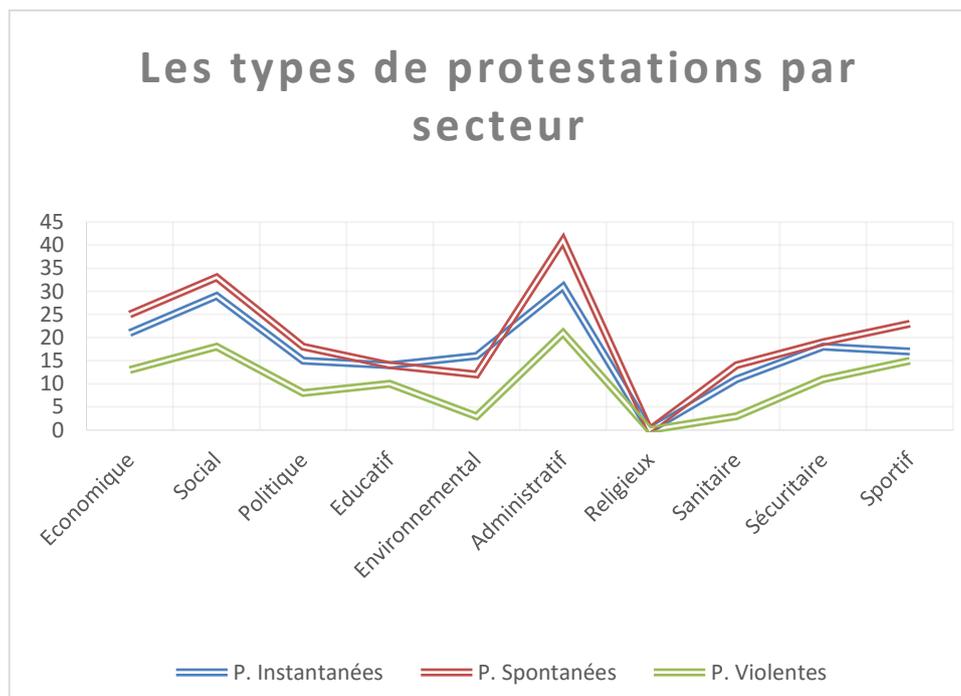


interaction et relation directes avec le citoyen, en leur demandant d'intervenir et résoudre les problèmes d'infrastructure.

Les protestations à caractère **violent** ont été relevées, également, concernant les secteurs administratif, socio-économique et éducatif.

Ce dernier a connu une régression certaine mais certains actes de protestations ont brillé par leur caractère violent.

Les protestations concernant les pratiques et dépassements sécuritaires et celles concernant les revendications politiques ont connu une régression par rapport aux mois précédents de cette même année 2016.



Les réseaux sociaux ont été le principal moyen de dénonciation utilisé, suivi des sit-ins, des grèves, des blocages de route avec ou sans pneus brûlés, des affrontements avec les forces de l'ordre et l'attaque des postes de sécurité.

D'autres moyens, comme des appels et indignations médiatiques, l'investissement ou fermeture de locaux administratifs et le blocage de responsables dans leurs bureaux, des



pétitions, des manifestations pacifiques, le déversement de la production agricole, des grèves de la faim, la fermeture du port ou la désobéissance civile ont été moins utilisés.

Les espaces investis et témoins des mouvements de protestations collectives ont été, essentiellement, les espaces sportifs, les routes, les places publiques, les espaces de travail, les sièges des gouvernorats, délégations, municipalités, ministères et administrations.

Les institutions éducatives, l'A.R.P. et certains établissements de santé ont connu à leur tour des mouvements de protestations mais de moindre importance.

Les principaux acteurs de ces mouvements de manifestations citoyennes ont été les chômeurs diplômés, les agriculteurs, les habitants de certaines régions, les ouvriers de chantier, les conducteurs de taxis individuels et collectifs, les employés, la société civile, les parents d'élèves, les journalistes, les agents de sécurité, les parents de disparus et martyrs, les marins ainsi que le cadre médical et paramédical.

Les différentes protestations relevées par région se présentent comme suit :

Pendant que les sit-ins des chômeurs continuent depuis environ cinq mois dans plusieurs régions nous avons remarqué une indifférence totale de la part des instances gouvernementales et une absence de volonté d'écoute ou de dialogue quelconques vis-à-vis des citoyens en sit-ins.

Les jeunes chômeurs en sit-ins originaires aussi bien de **Kasserine** et de **Gafsa** vont sur leur quatrième mois devant le ministère de l'emploi et au Mourouj 2 sans aucune initiative gouvernementale de discussion ou d'écoute.

De même pour les sit-inneurs dans la région de Mekkassi pour le sit-in « haremna » et les différentes autres régions.

La pénurie d'eau potable a été aussi le centre de plusieurs revendications et mouvements de protestation et dans différentes régions du pays même celles qui sont considérées comme riches en eau comme les régions du Kef, Béja et Jendouba.

Les conflits liés au passage de Ras Jdir, ainsi que certaines revendications socio-économiques liées à des sociétés d'exploitations pétrolières continuent à occuper les manifestant collectifs.



Des vagues de protestation ont été provoquées, dans plusieurs régions et gouvernorats, par la polémique d'octroi des licences de conduite aux taxis.

Le nouveau projet de découpage administratif a été aussi l'une des causes de manifestations de mécontentement dans plusieurs régions.

	Mai				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	7	6	0	13	3%
Tunis	18	20	9	47	10%
Ariana	1	0	0	1	0%
Manouba	0	0	0	0	0%
Ben Arous	3	3	3	9	2%
Zaghouan	0	0	0	0	0%
Nabeul	4	4	0	8	2%
Jendouba	17	17	9	43	9%
Beja	5	3	0	8	2%
Kef	8	7	0	15	3%
Seliana	4	6	4	14	3%
Sousse	6	5	1	12	3%
Monastir	1	1	0	2	0%
Mahdia	1	0	2	3	1%
Sfax	5	10	0	15	3%
Kairouan	22	28	16	66	14%
Kasserine	12	19	8	39	8%
Sidi Bouzid	8	15	12	35	7%
Gabes	7	6	4	17	4%
Medenine	13	12	12	37	8%
Tataouine	5	6	2	13	3%
Gafsa	18	24	17	59	12%
Tozeur	0	0	0	0	0%
Kebili	7	7	3	17	4%
Total	172	199	102	473	

Le gouvernorat de **Kairouan** (14%) est le plus actif en mouvements de protestation, toutes natures confondues, et ce devant l'indifférence totale des instances gouvernementales. Les gouvernorats de **Kairouan** (14%), **Gafsa** (12%) et **Tunis** (10%) ont connu le plus de mouvements de protestations toutes natures confondues avec une prédominance des mouvements **spontanés**.



Le gouvernorat de **Jendouba** a connu autant de mouvements de nature instantanée que spontanée.

Les gouvernorats de **Mahdia, Ariana, Manouba, Ben Arous, Zaghouan, Monastir** et **Tozeur** ont connu une accalmie durant le mois de Mai 2016.



	Mai											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	2	2	2	0	2	5	0	0	0	0	13	3%
Tunis	5	5	3	3	0	5	0	3	5	18	47	10%
Ariana	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0%
Manouba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Ben Arous	3	3	0	0	0	3	0	0	0	0	9	2%
Zaghouan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Nabeul	0	0	0	0	3	3	0	2	0	0	8	2%
Jendouba	7	17	4	0	3	6	0	0	4	2	43	9%
Beja	2	3	0	0	1	2	0	0	0	0	8	2%
Kef	3	2	0	4	1	2	0	1	2	0	15	3%
Seliana	3	4	0	0	3	4	0	0	0	0	14	3%
Sousse	0	1	0	0	3	1	0	0	1	6	12	3%
Monastir	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0%
Mahdia	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	1%
Sfax	0	2	0	0	0	2	0	3	4	4	15	3%
Kairouan	5	9	5	12	4	17	0	5	5	4	66	14%
Kasserine	4	7	4	4	3	5	0	3	3	6	39	8%
Sidi Bouzid	5	6	3	2	2	6	0	0	7	4	35	7%
Gabes	0	0	3	0	0	3	0	3	3	5	17	4%
Medenine	7	6	9	3	0	7	0	0	5	0	37	8%
Tataouine	1	1	4	0	0	5	0	2	0	0	13	3%
Gafsa	8	7	4	9	4	10	0	6	5	6	59	12%
Tozeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Kebili	3	3	0	0	2	5	0	0	4	0	17	4%
Total	60	80	41	39	31	91	0	28	48	55	473	



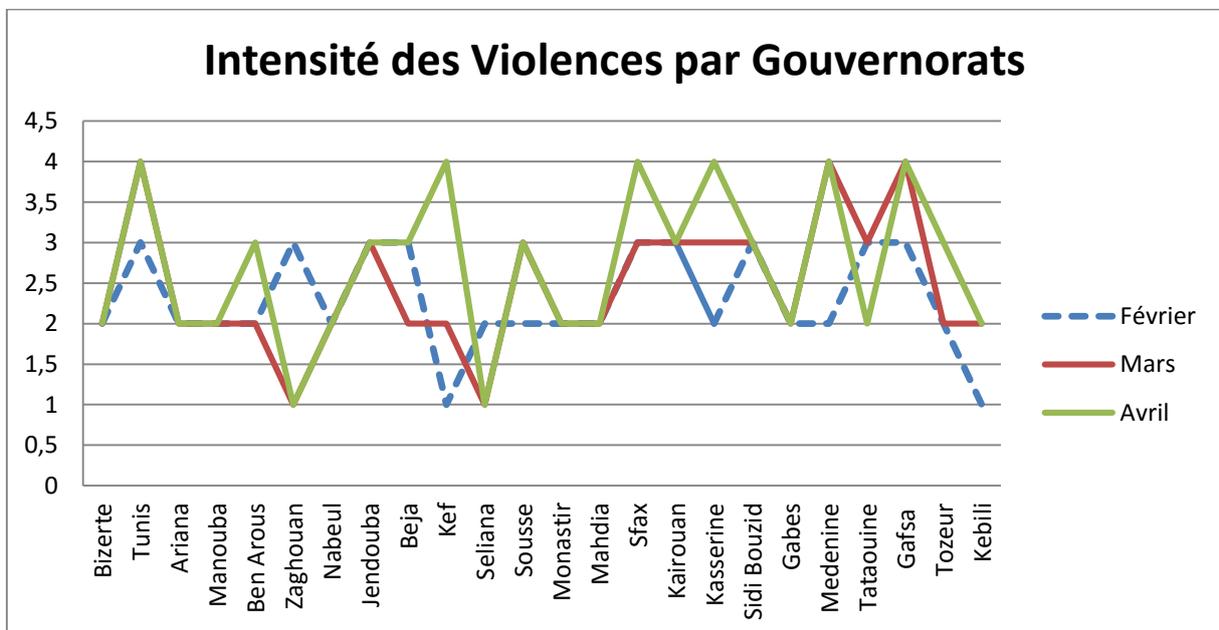
Les violences :

La violence de nature **criminelle** a été la forme essentielle relevées par l’Observatoire Social Tunisien durant le mois de Mai 2016.

Le gouvernorat de Tunis a connu les cas de violences les plus marquants en nombre et en nature. Notamment l’enlèvement, viol et meurtre d’un enfant de sept ans à Hay Hillel ou l’agression d’un agent pénitentiaire dans la région de Zahrouni.

Par ailleurs, il a été retenu, durant le mois de Mai 2016, l’augmentation notable des **agressions sexuelles** accompagnées d’enlèvements ou tentatives d’enlèvements ou de détournements visant les enfants de moins de 15 ans ; et ce dans 11 gouvernorats différents.

Plusieurs cas de **violences liées au genre** ont été relevées à travers des agressions et harcèlements sexuels



La violence dans les établissements éducatifs a été enregistrée dans plusieurs cas aussi bien perpétrées par des élèves entre eux, par l’usage d’armes blanches, ou à l’encontre de leurs



enseignants et corps éducatif que par les enseignants sur des élèves nécessitant dans plusieurs cas une hospitalisation des agressés.

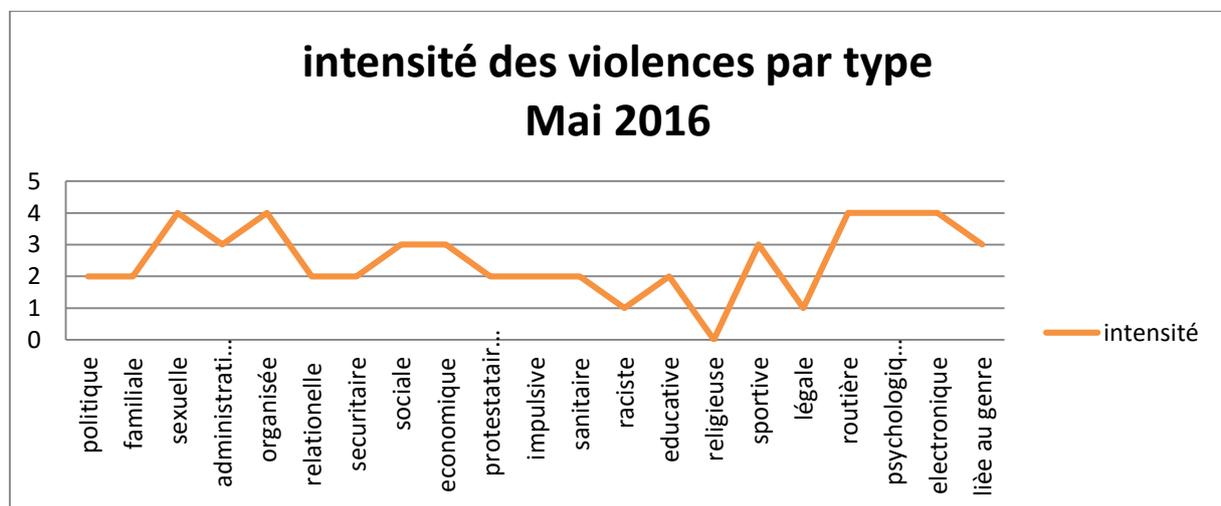
La violence routière est le témoin constant d'une forte intensité de violence et la tendance de non-respect des règles et codes de la route ne changera pas durant les mois de ramadhan et estivaux.

Les **réseaux sociaux** sont aussi le théâtre de violences fréquentes évoluant au fil des mois.

De même **que les violences psychologiques, symboliques et verbales** ainsi que **celles liées à la « hogra »**.

Deux actes **de violence terroriste** ont été enregistrés dans les gouvernorats de Tataouine et Médenine.

Ce calme relatif ne dénote pas la réalité des choses mais une sorte de latence non démunie d'actes de **violence à caractère religieux**.



- **La violence criminelle** : a constitué le 1/3 des actes de violence enregistrés durant le mois de Mai 2016 et essentiellement des actes de vols et de braquages dans certains quartiers de la capitale tels que Essijoumi, Hay Hillel et Zahrouni.



Cette violence criminelle a été, également, la conséquence d'autres actes de violences relevés de nature familiale ou relationnelle.

- **La violence sexuelle** : l'augmentation de la fréquence des actes d'agression sexuelle durant les mois précédents jusqu'à ce dernier mois de Mai 2016 est à prendre en considération de manière sérieuse, d'autant plus que les actes de violence dans un but l'agression sexuelle ou le détournement ou le harcèlement n'ont épargnés aucun des 24 gouvernorats du pays et ont, voire, augmenté avec 4 cas dans le gouvernorat de Nabeul, et 2 ou 3 cas dans les gouvernorats de Sousse, Mahdia et Monastir.

- **La violence familiale** : les actes de violence à caractère familial ont été essentiellement des actes meurtres ou de tentatives d'assassinat puisque, dans le gouvernorat de Kairouan, une jeune femme a tenté de mettre fin aux jours de son nourrisson, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, une femme a poignardé son époux suite à un différend conjugal et à Zarzis, gouvernorat de Médenine, un différend entre 2 frères a nécessité l'hospitalisation de l'un d'eux.

- **La violence impulsive et relationnelle** : malgré leur basse fréquence, les actes de violence de nature relationnelle continuent à être présents ; comme, cette prise de taekwondo, assigné par un des élèves à son camarade le laissant pour mort à el Mhamdya, gouvernorat de Ban Arous ; ou cette bagarre dans un mariage, dans le gouvernorat de Kairouan, qui a failli provoqué le décès d'un jeune homme. Il est à noter que les violences enregistrées lors des festivités matrimoniales ont été très présentes durant cette même période de l'année précédente.
- **La violence éducative** : la violence dans les espaces éducatifs a été observée de deux manières :
 - o Une violence physique subie par les élèves, aussi bien, de la part des institutions éducatives comme les différents cas d'intoxication dans les gouvernorats de Nabeul, Zaghuan, que de la part du cadre éducatif comme des différents agressions causant des dégâts sévères et nécessitant l'hospitalisation dans les gouvernorats de Sfax et Nabeul ;



- Une violence verbale et physique de la part d'élèves et parents d'élèves à plusieurs reprises provoquant une réaction protestataire chez le cadre éducatif pour dénoncer ces pratiques et revendiquer une protection sécuritaire et la criminalisation de ce type d'agression. Ce fut le cas lors de l'agression d'un enseignant par un élève dans l'un des lycées à Sousse et l'agression d'un enseignant par un parent d'élève dans un lycée à Gafsa.

- **La violence sportive** : la fin de la saison sportive a été le témoin d'une augmentation considérable des actes de violences qui ont dépassé ceux enregistrés, précédemment, entre les différents supporters et publics pour atteindre des actes entre joueurs et cadres dirigeants, comme ce fut le cas, dans le gouvernorat de Nabeul, lors de la rencontre du club local avec le Club Sfaxien ou le cas, dans le gouvernorat de Tunis, lors de la rencontre du Stade Tunisien et l'avenir Sportif de la Marsa.

- **La violence sécuritaire** : une certaine régression des actes de violence sécuritaire a été observée durant le mois de Mai 2016. Un seul cas de dépassement policier a été enregistré dans la Capitale Tunis.

- **La violence à caractère terroriste** : le mois de Mai 2016 n'a pas connu d'actes terroristes puisque seulement 3 actions de ce genre ont été enregistrées. La première, dans le gouvernorat de Tataouine, la deuxième dans le gouvernorat de Médenine, visant des unités sécuritaires et venant comme une réaction à la série d'arrestation d'éléments extrémistes par les forces de l'ordre. La troisième étant des coups de feu tirés sur des citoyens par des inconnus, à Oued Méliz dans le gouvernorat de Jendouba, provoquant des blessures dans le rang des civils.

- **La violence à caractère religieux** : un seul acte de violence a été enregistré, dans ce cadre, dans la mosquée de Bou Aoun, gouvernorat de Jendouba, par un individu extrémiste religieux afin de déranger le rituel de prière et semer le désordre parmi les présents.



Les différents espaces de violence enregistrés ont été comme suit :

